

Avril 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

CONSEIL

Cent quarante-deuxième session

Rome, 4-5 juillet 2011

Composition du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

Résumé

Le présent document précise la composition actuelle de ces trois comités et contient les formulaires de proposition de candidature pour chacun d'eux. Ces formulaires dûment complétés doivent être remis au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil avant le lundi 13 juin 2011 à 12 heures.

Le Conseil, à sa cent quarante-deuxième session, doit élire pour la période allant de juillet 2011 à juin 2013:

- le Président et les 12 membres du Comité du Programme;
- le Président et les 12 membres du Comité financier;
- le Président et les sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques.

Pour toute question de fond sur ce document, veuillez vous adresser à:

Stephen Dowd

Chef de la Sous-Division de la Conférence, du Conseil et des relations avec les gouvernements

Tél.: +3906 5705 3459

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

1. Conformément à l'Article XXV-3 a) du Règlement général de l'Organisation (RGO), le Conseil élit le président et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques au cours de la session qu'il tient immédiatement après la session ordinaire de la Conférence.
2. Les candidatures doivent être déposées auprès du Secrétaire général de la Conférence et du Conseil au plus tard 20 jours avant la date d'ouverture de la session du Conseil à laquelle l'élection doit avoir lieu (Articles XXVI-2, XXVII-2 et XXXIV-2 du RGO).
3. Étant donné que la session du Conseil doit s'ouvrir le 4 juillet 2011, la date limite de remise des candidatures au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil est fixée au **lundi 13 juin 2011 à 12 heures**.
4. Le Comité du Programme se compose d'un président et de 12 membres (deux pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Proche-Orient; et un pour l'Amérique du Nord et pour le Pacifique Sud-Ouest). Tout État Membre candidat à l'élection communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, avec le détail de ses qualifications et de son expérience (Article XXVI-2 du RGO).
5. Le Comité financier se compose lui aussi d'un président et de 12 membres (deux pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Proche-Orient; et un pour l'Amérique du Nord et pour le Pacifique Sud-Ouest). Tout État Membre candidat à l'élection communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, avec le détail de ses qualifications et de son expérience (Article XXVII-2 du RGO).
6. Le Comité des questions constitutionnelles et juridiques se compose d'un président et de sept membres (un pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe, Pacifique Sud-Ouest et Proche-Orient). Tout État Membre candidat à l'élection communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, avec le détail de ses qualifications et de son expérience (Article XXXIV-2 du RGO).
7. La composition actuelle des comités en question est détaillée ci-après.

COMITE DU PROGRAMME

Présidente: Riikka Laatu (Finlande)

Afghanistan	Belgique
Allemagne	Canada
Angola	Égypte
Argentine	Guinée équatoriale
Australie	Japon
Bangladesh	Paraguay

COMITÉ FINANCIER

Président: Yasser Sorour (Égypte)

Australie	Italie
Chine	Mexique
États-Unis d'Amérique	Ouganda
Gabon	Panama
Inde	Pays-Bas
Iran	Soudan

COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

Président: Purnomo Ahmad Chandra (Indonésie)

Équateur	Pakistan
Érythrée	Papouasie-Nouvelle-Guinée
États-Unis d'Amérique	Pays-Bas
Iraq	

8. Les formulaires de proposition de candidature figurent en annexe au présent document: *Annexe A* pour le Comité du Programme, *Annexe B* pour le Comité financier et *Annexe C* pour le Comité des questions constitutionnelles et juridiques.

ANNEXE A

PROPOSITION DE CANDIDATURE AU COMITÉ DU PROGRAMME

(Période: juillet 2011-juin 2013)

À remettre avant le lundi 13 juin 2011 à 12 heures

Date:

À: Secrétaire général de la Conférence et du Conseil Salle A-139E

La délégation de
souhaite se porter candidate à un siège au Comité du Programme en tant que:

(a) Président¹

L'attention est appelée sur l'Article XXVI-3 a) du RGO:

*Le Président est élu sur la base de ses qualifications personnelles et ne représente pas
une région ou un pays.*

Les candidats au poste de président souhaiteront peut-être en tenir compte lors de la rédaction de
leur *curriculum vitae*.

(b) membre¹

pour la région de

S'il est élu, cet État Membre sera représenté par

.....
dont le *curriculum vitae* figure ci-après.

(Signature)

Délégué de

¹ Biffer la mention inutile.

Pays:

Nom:

Fonctions actuelles:

Principales fonctions précédemment exercées:

Participation à des réunions ou activités de l'ONU et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies:

ANNEXE B

PROPOSITION DE CANDIDATURE AU COMITÉ FINANCIER

(Période: juillet 2011-juin 2013)

À présenter avant le lundi 13 juin 2011 à 12 heures

Date:

À: Secrétaire général de la Conférence et du Conseil Salle A-139E

La délégation de
souhaite se porter candidate à un siège au Comité financier en tant que:

(a) Président¹

L'attention est appelée sur l'Article XXVII-3 a) du RGO:

Le Président est élu sur la base de ses qualifications personnelles et ne représente pas une région ou un pays.

Les candidats au poste de président souhaiteront peut-être en tenir compte lors de la rédaction de leur *curriculum vitae*.

(b) membre¹

pour la région de

S'il est élu, cet État Membre sera représenté par

.....
dont le *curriculum vitae* figure ci-après.

(Signature)

Délégué de

¹ Biffer la mention inutile.

Pays:

Nom:

Fonctions actuelles:

Principales fonctions précédemment exercées:

Participation à des réunions ou activités de l'ONU et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies:

ANNEXE C

**PROPOSITION DE CANDIDATURE AU COMITÉ DES QUESTIONS
CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES**

(Période: juillet 2011-juin 2013)

À présenter avant le lundi 13 juin 2011 à 12 heures

Date:

À: Secrétaire général de la Conférence et du Conseil Salle A-139E

La délégation de

souhaite se porter candidate à un siège au Comité des questions constitutionnelles et juridiques en tant que:

(a) Président¹

L'attention est appelée sur l'Article XXXIV.3a) du RGO:

Le Président est élu sur la base de ses qualifications personnelles et ne représente pas une région ou un pays.

Les candidats au poste de président souhaiteront peut-être en tenir compte lors de la rédaction de leur *curriculum vitae*.

(b) membre¹

pour la région de

S'il est élu, cet État Membre sera représenté par

.....

dont le *curriculum vitae* figure ci-après.

(Signature)

Délégué de

¹ Biffer la mention inutile.

Pays:

Nom:

Fonctions actuelles:

Principales fonctions exercées précédemment:

Participation à des réunions ou activités de l'ONU et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies: